



DOSSIER DE GESTION DE LA MATIÈRE ORGANIQUE : LA MRC DE BELLECHASSE CHOISIT L'INNOVATION

Saint-Lazare-de-Bellechasse, le 18 février 2021 – Lors de sa séance du 17 février, le Conseil de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Bellechasse a choisi une orientation pour la gestion de la matière organique (collecte et traitement).

Rappelons que la MRC avait demandé à une firme externe d'évaluer les différentes options de traitement de ce type de matière en tenant compte de tous les aspects du développement durable, à savoir les aspects environnementaux, sociaux économiques, mais également les aspects techniques inhérents aux options de traitement de la matière organique.

Le rapport d'analyse de la firme GBI déposé à la MRC recommandait deux options en fonctions des critères établis, soit une troisième voie de collecte avec un bac brun ou un système de tri robotisé par sacs de couleurs assisté par intelligence artificielle.

Considérant les deux options recommandées, le comité chargé du dossier des matières résiduelles à la MRC de Bellechasse (CGMR) a poussé l'analyse et en est venu à recommander la stratégie qui mise sur le tri robotisé. Cela représente donc que pour la MRC de Bellechasse, il n'y aura pas de 3e voie de collecte avec le bac brun.

De plus, le conseil de la MRC a choisi de combiner l'implantation de cette stratégie avec une seconde innovation, cette fois au niveau de la compaction des matières résiduelles. Le conseil choisit donc de remplacer le compacteur à déchets sur roues par une presse à déchets qui pourra être implantée dans le même bâtiment et ainsi générer des économies additionnelles.

Le CGMR a obtenu le mandat de valider les spécifications requises afin que l'implantation soit un succès. Le conseil de la MRC s'attend à recevoir un échéancier détaillé et des validations additionnelles dans les meilleurs délais, considérant les obligations gouvernementales en lien avec la matière organique.

La MRC de Bellechasse rend accessible pour consultation sur son site web le rapport d'analyse de la firme GBI. Toute information pertinente peut être par ailleurs obtenue sur ce dossier en communiquant avec l'équipe du Service GMR de la MRC de Bellechasse.

« Les enjeux liés à la gestion des matières résiduelles nous poussent à miser sur l'innovation. Nous espérons ainsi réaliser une économie annuelle estimée à 800 000 \$. » **Clément Fillion, préfet de la MRC de Bellechasse**

– 30 –

Source :
Marilyn Laflamme, agente aux communications
MRC de Bellechasse
418 883-3347 poste 692
mlaflamme@mrcbellechasse.qc.ca

Information :
David Loranger-King, directeur du service GMR
MRC de Bellechasse
418 883-3347 poste 645
dloranger-king@mrcbellechasse.qc.ca